

**Arrêté UFR Sciences
Portail René Descartes – L1 en 2 ans - 2024-2025**

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 05 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la « **L1 en 2 ans – Portail René Descartes** » pour l'accès aux mentions de Licence en « **Mathématiques** », « **Informatique** », « **Mécanique** » et « **Physique** » du domaine « **Sciences et Technologies** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

L1en2ans -Portail Descartes 1ère année (tous sites confondus)
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Geneviève DRAGON <u>Suppléant(e)</u> : Amélie FERRÉ <u>Liste des membres</u> : Sary DRAPPEAU
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> :
Semestre 2 et Jury 1^{ère} année
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Amélie FERRÉ <u>Suppléant(e)</u> : Geneviève DRAGON <u>Liste des membres</u> : Sary DRAPPEAU
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> :

L1en2ans -Portail Descartes 2^d année (tous sites confondus)

Semestre 3

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Sary DRAPPEAU

Suppléant(e) : Jean-Paul MOHSEN

Liste des membres :

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Renaud HARDRÉ

Semestre 4 et Jury 2^{ème} année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Sary DRAPPEAU

Suppléant(e) : Jean-Paul MOHSEN

Liste des membres :

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Renaud HARDRÉ

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, **Laurence MOURET** et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 29 novembre 2024

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences


Laurence MOURET
